INFO PRESSE

Date : 29/05/2020

De la part de service communication
04 79 96 87 35 - communication@grandchambery.fr

Chambéry met en place le dispositif « Sport – Santé – Culture – Civisme » (2S2C) pour les école chambériennes

Depuis le 18 mai, la réouverture progressive des classes pour les écoles chambériennes marque la fin du confinement. Les élèves sont désormais scolarisés en groupe comprenant au maximum 15 élèves (10 pour les classes de l'école maternelle), dans le respect des règles sanitaires. Les enfants accueillis à l'école ne seront pas présents en classe sur la totalité du temps scolaire, et pourront donc se trouver dans 3 situations :
- en classe ;
- à la maison avec la poursuite de l'accompagnement à distance ;
- en activité à l'extérieur de l'école, grâce à un accueil organisé par la ville de Chambéry dans le cadre du dispositif « Sport – Santé – Culture – Civisme » (2S2C).

Lutter contre les inégalités, renforcer la continuité pédagogique

Sur recommandation de l'éducation nationale, ce dispositif, qui constitue donc l'un des temps d'apprentissage pour les élèves, est proposé sur le temps scolaire, mais en dehors de l'école.
Il repose sur un partenariat solide entre l'école et la commune, afin de lutter ensemble contre les inégalités, en renforçant la continuité pédagogique pour tous les élèves.

En complément des apprentissages scolaires, le dispositif 2S2C est une occasion supplémentaire de prendre en compte la dimension sociale, psycho-affective et familiale de la période de confinement. Il constitue ainsi un moment privilégié pour permettre aux élèves de s'exprimer et de renouer avec un cadre collectif bienveillant et rassurant.

Les activités proposées en 2S2C portent une dimension pédagogique et s'inscrivent dans le prolongement des apprentissages, en complémentarité avec l'enseignement présentiel ou à distance, dispensé par l'éducation nationale.

Ces activités, qui participent de la resocialisation et du renforcement de la confiance en soi après la période de confinement, concernent notamment :
• la pratique sportive et l'éducation à la santé des élèves
• l'éducation artistique et culturelle, y compris la culture scientifique
• les activités en matière d'éducation au civisme et à la citoyenneté

Les modalités d'intervention des personnels intervenant pour le compte de la collectivité ou d'une association sont fixées en concertation avec l'équipe pédagogique et sont coordonnées avec l'emploi du temps des écoles.

14 associations chambériennes mobilisées, 26 ateliers et 487 créneaux disponibles

A compter du 2 juin, progressivement, 13 associations enfance et jeunesse de Chambéry proposeront des activités 2S2C aux élèves de la grande section de maternelle au CM2 : les Maisons de l'Enfance de la Calamine, la Gaminière, le Refuge des Loupiots, les Petits Bisserains, CLEF, Feuille de Chou, le Nivolet, le Talweg, les Centres socioculturels des Moulins, des Combes et AQCV, la MJC, Posse 33, la Fédération des Œuvres Laïques de la Savoie (pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire qui ne pourraient pas être accueillis à l'école).

Les enfants seront accueillis dans les locaux de l'association, de 8h30 à 16h30, avec la possibilité de pique-niquer sur place. Ils bénéficieront d'animations assurées par l'association ou par des intervenants extérieurs et de la ville de Chambéry (bibliothécaires, éducateurs sportifs, intervenants des ateliers Découverte, Ouverture, Plaisir...) : lectures, écoute musicale, percussions corporelles, jeux coopératifs, graphisme, danse, éveil sportif, gymnastique douce, arts plastiques... Une riche offre d'ateliers et de visites leur est également proposée dans les établissements municipaux (Cité des arts, Galerie Eurêka, Musée des beaux-arts), ainsi que des visites la ville avec les médiateurs du service ville d'art et d'histoire.

Contact presse :

Mya Iznasni
Tel : 04 79 60 23 92
Mail : m.iznasni@mairie-chambery.fr